



Fédération des Employeurs des
Secteurs de l'Éducation permanente
et de la Formation des Adultes

Communiqué de presse

11 juin 2024

L'associatif, un enjeu incontournable dans les déclarations gouvernementales

La conférence de presse organisée ce jour conjointement par le Mouvement réformateur et Les Engagés, annonçant leur volonté de gouverner ensemble à tous les niveaux de pouvoir, amène déjà quelques éléments qui rassurent les secteurs associatif et non marchand.

La Fédération des Employeurs des Secteurs de l'Éducation permanente et de la Formation des Adultes retient la volonté de consulter largement la société civile, de respecter le secteur associatif et de s'engager sur un ensemble d'enjeux tels que les soins de santé, la transition écologique et l'inclusion sociale.

Concernant le fait associatif, la FESEFA et ses partenaires se sont fortement mobilisés sur cet enjeu durant la campagne électorale, notamment lors de la journée « [L'avenir essentiel](#) » organisée le 24 avril. Les différentes formations politiques invitées à s'y exprimer ont chacune souligné l'importance du secteur associatif, de son autonomie et de ses missions en tant qu'acteur incontournable de la vie démocratique. Les associations sont les courroies de transmission nécessaires entre les citoyen-nes et les hommes et les femmes politiques mais surtout, le secteur associatif offre des services essentiels à la collectivité dans des domaines aussi variés que la santé, la petite enfance, le sport, l'environnement, la culture, l'Éducation permanente, la jeunesse, la cohésion sociale, la formation, l'intégration...

À l'heure de la montée en puissance des partis d'extrême-droite au nord du pays et dans toute l'Europe, la FESEFA insiste sur l'importance de renforcer les moyens des associations pour poursuivre leurs missions d'intérêt général et leurs actions pour la cohésion sociale et la prise de conscience critique des dangers du populisme, de l'obscurantisme et du repli sur soi. Plus que jamais, nous avons besoin d'une société solidaire et empreinte de justice sociale.

En tant que fédération pluraliste d'employeurs et sectorielle, la FESEFA se pose en interlocuteur légitime sur les matières associatives et affirme son attachement à la concertation. Nous répondons donc positivement à l'invitation lancée par les deux présidents de partis.

Personne de contact

Farah Ismaïli, directrice
0486 93 92 72
direction@feseefa.be

Rue d'Arenberg 44/5 - 1000 Bruxelles
02 315 96 20

info@feseefa.be
www.feseefa.be

Numéro d'entreprise : 445 120 924

La FESEFA est inscrite au registre des personnes morales de Bruxelles